

Entre les soussignés,

**D'une part :**

Messieurs Roberto GALLUCCIO, Président, et Eric DAUBIE, Vice-Président, agissant au nom de l'Association Sans But Lucratif « Centre Zénobe Gramme », Rue de Tirlemont, 110 à 4280 Hannut et représentée par Monsieur Didier MILIS, ci-après dénommé le Donneur.

**Et d'autre part :**

**N° CZG :**                   XXX  
                                  ECOLE  
                                  ADRESSE  
                                  CP                   VILLE

Représenté par :       **Titre + NOM**, ci-après dénommé le Receveur ;

Il est convenu ce qui suit :

Le Donneur fait don au Receveur du **matériel suivant** :

.....  
.....  
.....**Voir Annexe(s) page 2**.....  
.....  
.....

Le Donneur renonce à son droit de propriété sur le(s) matériel(s) susvisé(s) en faveur du Receveur qui déclare :

- connaître l'état du (des) matériel(s) cédé(s) ;
- décharger de toute responsabilité en matière d'assurance responsabilité matérielle et civile le Donneur dès cession du (des) matériel(s) ;
- prendre à sa charge et sous sa responsabilité le transport du (des) matériel(s) ;
- que le(s) matériel(s) sera (ont) **uniquement utilisé(s) à des fins pédagogiques** ;
- **ne pas rétrocéder, ni vendre le matériel reçu à des tiers** ;
- que le matériel reçu est « **didactique** » et qu'il n'est **jamais destiné à circuler sur la voie publique**.

Dont acte dressé ce jour sous seing privé à HANNUT, le                   **20 octobre 2017.**

Etabli en deux exemplaires originaux, chaque partie ayant droit à un original.

Le Donneur

Le Receveur